

L'essentiel des Procédures collectives

Objectifs du module de formation :

Le droit des procédures collectives a été entièrement refondu au cours des dernières années par la loi de sauvegarde et les textes qui sont venus la compléter. Afin de permettre aux professionnels du droit de maîtriser parfaitement toutes ces évolutions, Pro-Barreau a conçu un séminaire e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel des Procédures collectives ».

Ce séminaire e-learning de 13 heures de formation a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements récents intervenus dans cette matière. Il constitue un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances dans un domaine auquel les professionnels du droit, quel que soit leur métier, sont de plus en plus souvent confrontés.

Prix :

425 euros

Durée :

13 heures de formation

Période :

1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Direction scientifique :

Gaëtan Marain (Chargé d'enseignement et docteur en droit - Université de Paris-Dauphine)

Public :

Avocats, Notaires, Juristes, Huissiers

Niveau :

Perfectionnement

Programme

Introduction : présentation des acteurs des procédures collectives (débitur, tribunal, juge-commissaire, ministère public ...)

Partie 1 : faire le point sur les effets de l'ouverture d'une procédure collective

- Maîtriser les nullités de la période suspecte
- Connaître la situation des créanciers antérieurs et postérieurs non privilégiés
- Connaître la situation des créanciers postérieurs privilégiés

Partie 2 : maîtriser le déroulement et l'issue des différentes procédures

- Sauvegarde et redressement judiciaire (continuation des contrats en cours, consultation des créanciers, contenu et suites du plan)
- Liquidation judiciaire

Partie 3 : faire le point sur les sanctions et responsabilités à l'occasion des procédures collectives

- Responsabilités des dirigeants et des tiers
- Banqueroute et autres infractions



FORMATION CONTINUE JURIDIQUE
PRO-BARREAU
3, RUE DE NESLE
75006 PARIS

TEL. : 01 56 81 00 30
FAX. : 01 72 34 92 58

www.pro-barreau.com
Etablissement de Formation Professionnelle
habilité à délivrer une
Attestation Descriptive de Formation

L'essentiel des Procédures collectives

Coordonnées personnelles :

☐ Mme ☐ M.

PRÉNOM NOM

ADRESSE

CP VILLE

TEL. FAX

E-MAIL

SOCIÉTÉ / CABINET

Bulletin d'inscription à retourner par :

- ☐ Courrier : Pro-Barreau – 3, rue de Nesle – 75006 Paris
- ☐ Fax : 01 72 34 92 58
- ☐ e-mail : e-learning@pro-barreau.com

Règlement d'un montant de 425 euros par :

- ☐ Chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ Virement bancaire - IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 | Code BIC : CRLYFRPP
- ☐ Carte bancaire en ligne (www.pro-barreau.com) ou par téléphone : 01 56 81 00 30

Fait à : le :

Signature obligatoire :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Païement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué ou remboursé par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné.

En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir « Période » dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.